

**Paris**, le 8 décembre 2009

**Dossier suivi par** : Alain FERRAROTTI  
**Tél.** : 01.53.85.64.23

**Réf.** : DB/AF/GS

**Monsieur Christian ESTROSI**  
Ministre de l'Industrie  
Teledoc 136  
139, rue de Bercy  
75572 PARIS CEDEX 12

Monsieur le Ministre,

Alerté par des représentants syndicaux CGT de TDF, je me permets d'attirer votre attention avec beaucoup de gravité sur la situation de cette entreprise.

La Direction de TDF a comme projet de se séparer de près d'un quart de ses salariés, 550 sur 2400 ! Une première annonce a été faite au Comité Central d'Entreprise le 12 juin, les syndicats de l'entreprise craignent une annonce plus importante lors d'un nouveau CCE qui devrait être convoqué d'ici la fin de l'année.

La situation de TDF et de ses salariés est à mon avis à bien des égards emblématique des difficultés de l'industrie française, et mérite par conséquent un examen urgent et sérieux du gouvernement.

La situation de TDF – entreprise publique jusqu'en 1990 - ne fait qu'empirer depuis sa vente par France Télécom en 2002, et son rachat par LBO. Un 2<sup>ème</sup> LBO en 2007 a fait entrer au capital le fonds d'investissement Texas Pacific Group (à 42%), la Caisse des Dépôts et Consignations (à 24%, dont 12% au Fonds d'Investissement Stratégique) et AXA.

.../...

Depuis 2002, date à laquelle la Caisse des Dépôts et Consignations est entrée dans le capital de l'entreprise, un millier d'emplois ont déjà été supprimés ! Et de nouvelles coupes sombres sont envisagées, la Direction invoquant le prétexte de l'arrêt de la télévision analogique.

Pour la CGT, ce prétexte ne tient pas et la cause de ce désastre social programmé est à rechercher du côté du montage financier, LBO, montage symbolique s'il en est de la financiarisation de l'économie.

Les syndicats ont demandé une expertise au CEE. Mais déjà, à la lumière des bilans comptables, ils affirment que la situation économique de l'entreprise ne justifie en rien de telles suppressions d'emploi. Si l'on retire la dette créée de toutes pièces par le montage financier choisi, l'activité de l'entreprise reste très largement excédentaire.

Dans un tel contexte, le gouvernement doit examiner la situation de TDF de toute urgence. J'ai entendu des déclarations faites en haut lieu sur la vocation industrielle de la France, sur la nécessité de lutter contre la financiarisation de l'économie, sur la responsabilité sociale des entreprises. Avec TDF, voilà un beau dossier pour que ces déclarations soient suivies d'actes concrets en faveur de l'emploi, de l'industrie, de l'économie réelle.

C'est pourquoi, je me fais le relais auprès du gouvernement des demandes des salariés et de leurs représentants syndicaux.

- Le plan de suppression d'emplois doit être retiré, un moratoire doit être décidé permettant d'étudier les conclusions de l'expertise demandée par le CCE, et d'examiner toutes les solutions alternatives aux suppressions d'emploi.
- La Caisse des Dépôts et Consignations, déjà actionnaire minoritaire, pourrait prendre la maîtrise de la majorité du capital de TDF.
- Une Commission d'enquête pour le moratoire est demandée sur les flux financiers entre TDF et la cascade de holdings en France et au Luxembourg. Le Gouvernement pourrait soutenir cette proposition de transparence, au nom de sa volonté d'agir contre la dictature des marchés financiers.

- Une table-ronde regroupant l'ensemble des parties concernées, avec les représentants des actionnaires, de la direction, des organisations syndicales, de l'Etat et des collectivités locales pourrait être convoquée dans l'urgence. Je suis, pour ma part, totalement disponible pour y participer.

J'attire votre attention sur un dernier point. A un moment où le Gouvernement organise des Etats Généraux de l'Industrie, de nouvelles suppressions d'emploi à TDF se traduiraient inéluctablement par la perte d'un savoir-faire technique français rare et précieux, savoir-faire que le Gouvernement prétend vouloir préserver.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Daniel BRUNEL